

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Procès-verbal du 02 octobre 2017**

Etaient présents : M. COLARD J.P. (pouvoir de M. POTEL), Mme GRU C. (arrivée au point 3), Mme CAYROL E., M. RINGARD Ch., M. SAROT M., M. POTEL L. (pouvoir à M. COLARD), M. JUMEL D. (pouvoir de Mme JUMEL), Mme CORNUEL V., M. PREUDHOMME M., M. PICARD Ch., Mme JUMEL S. (pouvoir à M. JUMEL), Mme CAPEL M-M., M. DELAPORTE Ph.

Etaient absents : Mme GRU C. excusée (arrivée au point 3), M. BOUTELEUX R., M. FOURNIER G.

Secrétaire de séance : Mme CAYROL E.

**Dernier PV approuvé**

Travaux voirie rue de la Gare : Eiffage a travaillé la terre des bas-côtés sauf une petite bande devant Chez Mme CORNUEL. Engazonnement prévu par Maxime BREUIL.

**1. N° 19 / 2017 Signature du marché – Mise en conformité accessibilité de l'école et des sanitaires.**

Vu le code des marchés publics,

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 04 juillet 2017,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les marchés publics suivants pour le programme :

Mise en conformité accessibilité de l'école et des sanitaires

Pour : 11            Contre : 0            Abstentions : 1 (Mme CORNUEL)

Lot 1 :            Maçonnerie – Démolitions – Carrelage - Faïence

Entreprise : Entreprise Générale LEMAITRE ZI La Roseraie 80500 MONTDIDIER

Montant du marché : 28 794,22 € HT

Lot 2 :            Menuiserie bois et plâtrerie

Entreprise : ETS GANCE et FILS 3 rue Jean Catelas 80320 CHAULNES

Montant du marché : 3 660 € HT

Lot 3 :            Électricité

Entreprise : Entreprise ZENOBEL 51 rue Georges Clémenceau 80200 PERONNE

Montant du marché : 2 090 € HT

Lot 4 :            Plomberie Sanitaire

Entreprise : Entreprise ZENOBEL 51 rue Georges Clémenceau 80200 PERONNE

Montant du marché : 4 033.52 € HT

Lot 5 :            Peinture

Entreprise : SARL LEPLOMB Christian 14 route Nationale 80240 NURLU

Montant du marché : 1 245 € HT

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Les travaux doivent commencer 2 semaines avant les vacances de la Toussaint et s'étaler sur 4 semaines.

**2. Travaux divers**

95 RN : bâtiment technique à réaliser. Ne pas attendre de trop. L'assainissement va prendre beaucoup de place selon le sondage de sol réalisé, donc le bâtiment devra être décalé sur l'arrière. Compte-rendu en attente de l'entreprise. Permis de construire à prévoir aussi car dossier compliqué. Voir branchements électricité et eau et aménagement intérieur. Samedi matin 9h Mme GRU et Messieurs RINGARD, SAROT, PICARD, COLARD et DELAPORTE se retrouveront pour examiner ce projet.

Pour une Maison Assistante Maternelle (MAM) il faut 2 assistantes maternelles minimum. Une assistante maternelle du village serait partante et la PMI se renseignera. Ils doivent déjà voir la maison. Faire des photos et transmettre. Le médecin de la PMI de Péronne peut venir visiter. Projet bien subventionné. Beaucoup dans l'Aisne, pas dans la Somme. Une présentation sera prévue lors de la prochaine réunion par Mme CORNUEL.

(Arrivée de Mme Gru)

**3. N° 20 / 2017 Subvention exceptionnelle à la Commune de LAUCOURT.**

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil de l'appel à la solidarité lancé par la Commune de LAUCOURT (80) lourdement condamnée suite à un incident d'élagage survenu en 2009.

La Justice a reconnu la responsabilité de la Commune qui a été condamnée, au total à ce jour, à plus de 1,3 millions d'euros de dommages et intérêts. Malgré des mesures drastiques déjà prises par la municipalité, le montant astronomique des indemnités au regard de cette Commune de 197 habitants l'empêche d'honorer ses obligations et les retards de versement rallongent la dette.

Un appel aux dons a été lancé par cette Commune. Le Maire propose de lui verser une subvention exceptionnelle.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € à la Commune de LAUCOURT.

#### **4. Questions diverses.**

M. COLARD signale que Cathy SAROT sera en arrêt maladie du 5 décembre au 4 février. Une personne pourrait la remplacer à l'Agence Postale mais peut-être pas tous les jours. A voir.

Mme CAYROL terminera le site internet pendant les prochaines vacances scolaires.

Recrutement employé polyvalent : 8 candidatures retenues parmi toutes celles reçues. Une dizaine ne correspondaient pas au poste. Les entretiens sont organisés mercredi 11 après midi et jeudi 12 toute la journée. Renseignements à prendre sur les types de contrats possibles et les modes de recrutement auprès du Centre de Gestion qui gère les carrières.

Document unique : document créé.

##### ***Affaires sociales, associatives et scolaires :***

- Voisins vigilants : pas de nouvelles du gendarme référent !

- Repas des aînés : 5 novembre. Il reste à constituer le menu. M. JUMEL s'en charge.

- Arbre de Noël : M. BOUTELEUX avait prévu d'appeler le cinéma dès son ouverture afin de pouvoir réserver. Mme CORNUEL se propose de le contacter dans la semaine car elle n'a pas eu le temps de le faire la semaine précédente pour savoir ce qu'il en est.

- Journées du patrimoine : seules 2 personnes sont venues.

##### ***Environnement (espaces verts et aménagements extérieurs) :***

- Éclairage Noël : Demande faite à la SICAE pour l'installation des décorations début décembre.

M PICARD signale qu'il faudra prévoir un coffret protégé pour effectuer les branchements en toute sécurité car ceux-ci avaient fait tout disjoncté à la mairie l'année dernière.

- Benne à verre d'Estrées : il faut un endroit en bord de route pour vider sans problème. Un petit espace pourrait convenir. Il faut vérifier s'il appartient à la mairie.

- Entretien de la commune : Maxime BREUIL nettoiera le cimetière. Prévoir également l'îlot face à l'INRA et le désherbage. Fauchage prévu prochainement par l'entreprise DOUAY.

- Fleurissement : Dahlias à retirer ainsi que les fleurs situées dans tous les bacs. Voir avec Maxime BREUIL.

##### ***Voirie et patrimoine (voirie, urbanisme, bâtiments communaux) :***

- Éclairage public rue d'Allongeville : Mme CAYROL a relancé la SICAE. Toujours pas de nouvelles !

- Éclairage public : M. COLARD a prévenu la SICAE du décalage le matin : les lumières s'éteignent alors qu'il fait encore nuit.

- Chaudière : pas de retour par courrier de la lettre recommandée envoyée au directeur. Un dépôt jaune couleur souffre depuis milieu été Estrées a été constaté par Mme GRU et Mme CAPEL. On devait recevoir les résultats réalisés régulièrement mais rien n'est transmis à la commune comme promis. Relancer par recommandé. Si pas accès à ces analyses une plainte pourra être déposée. M. COLARD rappellera le lendemain le responsable qui les avait promis fin août-début septembre.

- Terrain de football : l'arrêté limitant l'utilisation du terrain n'est pas respecté par les membres du club de foot.

- Parking du 95 RN : On demande qu'il soit ouvert pour permettre aux parents de s'y garer lorsqu'ils déposent les enfants au car.

- Monument aux morts d'Estrées : acheter des chaînes pour le 11 novembre.

- Calvaire : Un Christ a été déposé chez Mme GRU qui ne sait pas de quel calvaire il provient.

- Salle des fêtes : Curage marre prévu avant ouverture salle polyvalente pour assurer 120 m3 d'eau. Elle est déjà considérée comme défense incendie. Grâce à ces travaux elle pourra satisfaire sans problème en défense incendie en attendant une bouche incendie d'après le contrôle de la SOCOTEC.

- Carte communale : Chambre d'agriculture favorable DDTM également sauf pour un document qui se basait sur l'Oise au lieu de la Somme qui sera modifié. Le Pays a émis un avis défavorable : un problème lié aux chiffres INSEE retenus sur la base du recensement 2010. Du coup il faut demander une dérogation au SCOT.

La DDTM n'est pas d'accord sur le fait de mettre des terrains à Estrées en zone urbanisable. Mais ces terrains ont été classés ainsi pour permettre l'extension de Bonduelle sur des parcelles lui appartenant et non pour un lotissement. La DDTM aurait préféré un classement en zone d'extension d'activité économique, sauf que la carte communale ne contient que 2 zones : zones urbanisées ou non.

- Église : Mme GRU signale que des travaux de rénovation de l'église de Vraignes ont été réalisés dans le cadre d'un chantier d'insertion.

Syndicat d'eau : subvention accordée verbalement. La confirmation écrite sera reçue dès fixation du taux qui peut être plus élevé que prévu. Travaux plutôt deuxième trimestre 2018. Si la subvention est plus élevée, la part de la commune sera diminuée en conséquence.